

## PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA

donnant suite aux recommandations du rapport indépendant du vérificateur général sur le programme de Modernisation du versement des prestations

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
31	<p>En s'appuyant sur son expérience du programme de Modernisation du versement des prestations, Emploi et Développement social Canada devrait collaborer avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• élaborer et mettre en œuvre une méthode d'estimation et de déclaration des coûts plus réaliste et précise pour les vastes projets pluriannuels de technologie de l'information qui sera utilisée à l'avenir par le programme et par d'autres ministères planifiant des projets semblables;</li> <li>• veiller à ce que tout changement futur (notamment des estimations de coûts ou des échéanciers) n'entraîne pas la réduction ou l'abandon de la composante de transformation.</li> </ul> <p>Aux fins de la mise en œuvre de cette recommandation, nous encourageons le Ministère à envisager des méthodes qui ont</p>	<p>Acceptée.</p> <p>Le SCT continue de travailler avec EDSC et les autres organisations qui dirigent des programmes de transformation des TI afin de tirer parti des leçons apprises, de renforcer la capacité d'établissement des coûts liés aux TI du gouvernement du Canada et d'aider à fournir aux décideurs des informations plus crédibles sur les coûts.</p> <p>Par exemple, en plus du <a href="#">Guide d'établissement des coûts</a>, qui a été mis à jour en mai 2023, le SCT a mis à la disposition des ministères, en décembre 2022, une structure d'établissement des coûts pour les initiatives de GI-TI du gouvernement du Canada afin de les aider à établir les coûts des programmes et des projets de TI, et on prévoit de créer à l'automne 2023 un document d'orientation sur l'établissement des coûts</p>	<p>Des directives ciblées sur l'établissement des coûts uniquement pour les initiatives de GI-TI sont à la disposition de la collectivité de l'établissement des coûts du gouvernement du Canada.</p>	<p>D'ici le 31 décembre 2023</p>		<p>Nicole Thomas, Directrice exécutif Coûts, Imputation et Paiements de transfert</p> <p>343-549-8797</p>	

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	<i>Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)</i>
	été utilisées dans d'autres types d'initiatives à long terme.						